Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260416-2026_020-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
CANTON DE MOREAC

Guéhenno
Commune du patrimoine rural de Bretagne

[2026-020] AFFECTATION DES RESULTATS 2025

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, à dix heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-11 du Code général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil municipal : le 3 avril 2026.

Présents : Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Brigitte ÉTHORÉ, Erwann GRANDIN, Yannick GUEGAN, Pauline GUILLON, Christiane JOUBIOUX, Julien KERVEADOU, Konstantina KYRIAKI, Anthony LE CORFF, Denise LE MER, Michel LE MERCIER, Isabelle MARTIN, Olivier PARCOLLET.

Excusés : Virginie CAILLOT (donne pouvoir à Erwann GRANDIN), Jean-Philippe GUEGUEN.

Effectif	Présents	Quorum	Pouvoir	Votants
15	13	8	1	14

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Brigitte ÉTHORÉ.

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du compte administratif 2025 – Budget Principal.

	RESULTAT CUMULE 2024	RESULTAT EXERCICE 2025	RESULTAT CLOTURE	RESTES A REALISER 2025	RESULTAT CLOTURE APRES RESTES A REALISER	MONTANTS A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
INV.	-137 466,37€	-205 075,74€	-342 542,11€	-362 160,60€ +286 467,79€	-418 234,92€	-342 542,11€
FONC.	778 370,33€	192 606,47€	730 945,71€	0€	0€	730 945,71€

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter la somme de 312 710,79€ à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du budget principal 2026 et la somme de 418 234,92 € en section d'investissement au compte 1068.

Pour	14
Contre	/
Abstention	/
Non votant	/

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260416-2026_020-DE

Le Maire de Guéhenno,
Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD

Commune de Guéhenno
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le secrétaire de séance,
Mme Brigitte ÉTHORÉ